



# COMMISSION DES COMPETITIONS SENIORS ET JEUNES

PV 136 CC/27

Réunion du 20/02/2019

Présents : MM. LECOUR B – BELORGEY B – FAORO P.

## I- SENIORS

**LES TIRAGES DES ¼ DE FINALES DES COUPES DE COTE D'OR AURONT LIEU**

**LE MERCREDI 13 Mars 2019 A 14H30**

**AU SIEGE DU DISTRICT.**

**¼ DE FINALE PREVU DIMANCHE 31/03/2019**

### 1.1 RESERVE

#### **Match 20703794 D3 C ENT TART VARANGES -AISEREY– ST JEAN DE LOSNE 3 du 17/02/2019**

Réserve de ST JEAN DE LOSNE, régulièrement confirmée par mail, droit à débiter sur le compte du club, sur la participation de l'ensemble des joueurs de l'équipe recevante, certains ayant joué avec une équipe supérieure le jour ou le match était initialement prévu.

S'agissant d'un match remis voir article 120 des RG (en ce qui concerne la qualification des joueurs, se référer à la date réelle du match en cas de match remis).

L'équipe de AISEREY IZEURE 1 jouant ce jour en CCCO (voir coupes 2.2 art 2 alinéa c du district de côte d'or)

Après vérification, il s'avère que deux joueurs ont participé à l'un des 2 derniers matchs de l'équipe supérieure.

***En conséquence, la Commission des Compétitions confirme le résultat acquis sur le terrain.***

### 1.2 FORFAIT GENERAL

#### **De DIJON ULFE 2**

#### **D4 NIVEAU BAS GROUPE C**

Amende 85 €

Les clubs devant rencontrer cette équipe doivent la rayer de leur calendrier

### 1.3 COURRIER

#### **✓ De Nolay :**

\*Pour le calendrier de l'équipe 2 Séniors deux aucun désidérata n'a été demandé à l'inscription. Il n'est plus possible de changer le calendrier.

\*Concernant la demande de changement de groupe de l'équipe U13, la Commission des Compétitions accepte le changement de groupe en U13 D3 groupe C

La Commission des Compétitions demande au club d'utiliser l'adresse mail officiel du club pour toute correspondance avec le district.

### 1.4 CHANGEMENT DE DATE ET HORAIRE

- Match 20703669 D3 B MPL 2- TILLES FC 2 du 03/03/2019 se jouera à 12h00.

**La commission en possession de l'accord des deux clubs, autorise la modification ci-dessous :**

- Match 20703833 D3 C SENNECEY LES DIJON – GENLIS 2 du 28/04/2019 se jouera le 31/03/2019.

## II- JEUNES

### 2.1 CANDIDATURE FINALE DEPARTEMENTALE FESTIVAL U13

Le district de la Côte D'Or organise la finale départementale des U13 qui se déroulera Le Samedi 06 Avril 2019 (9H00 à 18H00).

Le district recherche un club pour l'organisation de cette manifestation qui regroupe les 16 meilleures équipes U13 de Côte d'Or : [cahier des charges finale départementale u13](#)

Les candidatures sont à renvoyer au secrétariat du district pour le 8 Mars 2019 délai de rigueur.

### 2.2 CHANGEMENTS DATE ET HORAIRE

La commission en possession de l'accord des deux clubs, autorise les modifications ci-dessous :

N° Match	Division	Poule	Rencontres		Date de match	Heure	Nouvelles dates	Nouveaux Horaires	Nouvelles installations
21287789	U18 D1	Poule A	GJ MVSR	1 IS-SELONGEY	1 02/03/2019	15H	23/03/2019		
21287802	U18 D1	Poule A	U.S.C.D	2 MARSANNAY	1 16/03/2019	18H30	17/03/2019	10H	
21287957	U15 D1	Poule A	LONGVIC	1 GENLIS	1 30/03/2019	15H	23/03/2019	15h00	STADE MAURICE COLSON 2 à LONGVIC
21287957	U15 D1	Poule A	LONGVIC	1 GENLIS	1 30/03/2019	15H	23/03/2019	15h00	STADE MAURICE COLSON 2 à LONGVIC
21287961	U15 D1	Poule A	GENLIS	1 ENT TILLES F.C.	1 06/04/2019	15H	27/04/2019	15h00	
21288034	U15 D2	Poule B	GENLIS	2 GEVREY CHAMBERT	1 02/03/2019	15H	23/03/2019		
21288046	U15 D2	Poule B	FONTAINE LES DIJON	2 ENT TART HAUT VAR.	1 30/03/2019	15H			STADE PORTE FEUILLES à FONTAINE LES DIJON
21288284	U13A8 D1	Poule B	U.S. C. D	1 MARSANNAY	1 09/03/2019	14H		16H30	Match inversé : STADE DE LA RENTE LOGEROT 2 à MARSANNAY LA COTE
21322162	U13 D3	Poule D	DIJON UNIVERSITE	1 IS-SELONGEY	3 09/03/2019	15H		14H	

### 2.3 TOURNOIS

#### RUFFEY STE MARIE :

U6/U7 et U8/U9 le 22 juin 2019

U10/U11 et U12/U13 le 23 juin 2019

#### EF VILLAGES :

U11/U13 et U11 F le 15 juin 2019

U7 / U9 le 16 juin 2019

**GENLIS** : annulation du tournoi futsal du 2 et 3 /03/2019

### 2.4 POINTAGE FEUILLES DE PLATEAUX U7 – U9 – U11

La Commission des Compétitions, n'étant pas en possession des feuilles de bilan et de présence ci-dessous et n'ayant eu aucune explication quant à ce manquement, applique les amendes financières aux clubs suivants :

**Plateaux U6-U7**, amende 15 € à CHENOVE – LONGVIC x 2 – POUILLY – QUETIGNY – UCCF

**Plateaux U8-U9**, amende 15 € à GRESILLES x 2 – JDF – LONGVIC x 3 – POUILLY – QUETIGNY x 2 – UCCF x 4

**Plateaux U10-U11**, amende 15 € à ESVO – GENLIS – GRESILLES x 2 – LONGVIC – QUETIGNY x 2 – UCCF

Les feuilles de plateaux doivent parvenir au secrétariat le LUNDI qui suit les plateaux.

En cas de non envoi des feuilles de présence et de bilan, une amende de 15 € sera appliquée.

**Pointage plateaux des 10/11 - 24/11 - 1/12 - 8/12 - 15/12 Mise à jour le 19 février 2019**

Feuilles de présence	U11					U9					U7		
	10-nov	24-nov	01-déc	08-déc	15-déc	10-nov	24-nov	01-déc	08-déc	15-déc	10-nov	24-nov	08-déc
Chenôve													à Daix
Esvo Fcab		à UCCF											
Grésilles					à Chevigny		à St Jean			à Arc			
Jdf							à EF Villages						
Longvic		à Vougeot					à Chevigny		à Genlis	à Chenôve		à JDF	
Quetigny				à Meursault	à Selongey		à Chevigny			à Saulon	à Quetigny		
Uccf								à Val de Norge					à Usse

Feuilles de bilan	U11					U9					U7		
	10-nov	24-nov	01-déc	08-déc	15-déc	10-nov	24-nov	01-déc	08-déc	15-déc	10-nov	24-nov	08-déc
à Genlis					x								
à Grésilles		x											
à Longvic													x
à Pouilly								x					x
à UCCF					x		x		x	x			

**Pointage plateaux du 9 février 2019 - Mise à jour le 19 février 2019**

Feuilles de présence	U11	U9	U7
	09-févr	09-févr	09-févr
Ahuy	à Dfco Féminin		
Asptt Dijon	à Asfo		
Ccof Vitteaux	à Usse		
Cessey		à Genlis	
Chenôve			à Grésilles
Duc	à Dfco Féminin		
EF Villages	à Arc		
Esvo	à Pouilly		
Marsannay	à Sennecey		
Meursault		à Chassagne	
Mvf	à Usse		
Nolay			à Meursault
Sennecey Neuilly	à Sennecey		
Uscd	à Chenôve		

  

Feuilles de bilan	U11	U9	U7
	09-févr	09-févr	09-févr
à Grésilles	x		
à Jdf			x
à Longvic	x		x
à Mvf	x		
à Quetigny	x		
à Uccf		x	x
à Vougeot		x	

### III- FEMININES

#### 3.1 FORFAIT

##### Match 21313257 CC U15 F MEURSAULT – DUC du 09/02/2019

Forfait non déclaré de MEURSAULT

La Commission des compétitions dit DUC qualifié pour le prochain tour

Amende 60€ à MEURSAULT

## 3.2 Championnat Séniors Féminin à 8

### Pour information

Jusqu'à présent organisé en poule unique, le championnat à 8 seniors féminines évoluera en deux poules de niveau à partir de la deuxième phase de cette saison.

Dans un souci de cohérence dans l'établissement des poules de niveau, trois journées de brassage seront organisées en préalable du championnat les lundis 4, 11 et 18 mars.

Lors du premier tour, les équipes se rencontreront indépendamment de leur niveau. Une formule échiquier permettra ensuite de classer les équipes selon les résultats obtenus durant les tours 2 et 3.

Les deux poules seront établies à l'issue de ces trois tours, et les matchs de championnat commenceront dès le lundi 1er avril.

Afin de ne pas prendre de retard, il est impératif que les matchs de brassage aient lieu en temps et une heure. Les demandes de report pour chacune de ces trois premières journées seront donc acceptées dans la limite de 3 jours suivant la date établie (soit jusqu'au jeudi).

### RENCONTRES DU 4 MARS 2019 – Première journée de brassage

Pouilly En Auxois	1	EF VILLAGES	1
F C Corgoloin Ladoix	1	DUC	2
Lacanche	1	Ent Quetigny	1
Sennecey L/D	1	Tilles F.C.	1
MPL	1	Beaune As	1

**Feuille de match papier à imprimer via Footclubs.**

**Les feuilles de matchs doivent être envoyées au secrétariat par mail ([achapon@cote-dor.fff.fr](mailto:achapon@cote-dor.fff.fr)) impérativement pour le Mardi matin 9 h 00 afin de communiquer les matchs du Lundi 11/03/2019**

*Les présentes décisions sont susceptibles de recours devant la commission Départementale d'Appel dans les conditions de forme et de délai prévus aux articles 188 et 190 des Règlements Généraux de la Fédération Française de Football*

**Le Président : B. LECOUR**

**Le secrétaire de séance : P. FAORO**